

## **Extrait des délibérations**

au Conseil départemental

**N°** CD-2023-5-6-1

**Séance du** lundi 18 décembre 2023

### **BUDGET PRIMITIF 2024 - PATRIMOINE ET RAYONNEMENT ALSACIEN**

**Présidence de :** M. BIERRY Frédéric

**PRESENTS :**

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, CLAUSS Robin, DA SILVA ADRIANO Valérie, DELATTRE Cécile, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SITZENSTUHL Charles, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

BUFFA Jean-Claude donne procuration à ESCHLIMANN Michèle  
COUCHOT Alain donne procuration à HOULNE Monique  
DEBES Vincent donne procuration à DELATTRE Cécile  
DIETRICH Martine donne procuration à HEMEDINGER Yves  
DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves  
FUCHS Bruno donne procuration à JENN Fatima  
HAGENBACH Vincent donne procuration à JANDER Nicolas  
HOERLE Jean-Louis donne procuration à DILIGENT Danielle  
KALTENBACH-ERNST Nathalie donne procuration à ZAEGEL Sébastien  
KLINKERT Brigitte donne procuration à REYMANN Anne  
KOCHERT Stéphanie donne procuration à HEINTZ Paul  
LORENTZ Michel donne procuration à ISSELE Christelle  
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie donne procuration à VOGT Victor  
MUNCK Marc donne procuration à BOHN Patricia  
OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise  
RAPP Catherine donne procuration à BELTZUNG Maxime  
SCHILDKNECHT Jean-Luc donne procuration à MILLION Lara  
SENE Marc donne procuration à DA SILVA ADRIANO Valérie

STRAUMANN Eric donne procuration à KAMMERER Joseph  
VETTER Jean-Philippe donne procuration à KRIEGER Laurent  
VOGT Pierre donne procuration à VALLAT Marie-France  
ZELLER Fabienne donne procuration à DREXLER Sabine  
ZELLER Thomas donne procuration à SCHMIDIGER Pascale

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,

VU l'avis de la Commission du Patrimoine et au rayonnement alsacien du 30 novembre 2023,

VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

Inscrit au titre du Budget primitif 2024 :

❖ Pour la politique de la Culture et du Patrimoine

• En dépenses :

- en fonctionnement : un crédit de paiement de 15 503 147 €,
- en investissement : un crédit de paiement de 6 219 900 €,

• En recettes :

- en fonctionnement : un crédit de paiement de 7 560 500 €,
- en investissement : un crédit de paiement de 40 000 €,

❖ Pour la politique Europe et Transfrontalier

• En dépenses :

- en fonctionnement : un crédit de paiement de 2 327 117 € et un total d'autorisation d'engagement de 2 655 000 €,
- en investissement : un crédit de paiement de 30 000 € et un total d'autorisation de programme de 15 000 €,

- En recettes :
  - en fonctionnement : un crédit de paiement de 147 500 €.

Prend note de la répartition de ces montants conformément aux Annexes 1 et 2 à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

4 abstentions

M. FREMONT Damien, M. KOBRYN Florian, Mme LARONZE Fleur, Mme QUINTALLET  
Ludivine

0 non-participation au vote